

05 MAI 1989

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur MUSHIMIYIMANA Sylvestre, la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW), pour avoir payé de sa poche les frais de transport à l'intérieur du pays en mission officielle suivant l'ordre de mission tenant lieu de réquisitoire en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW).

OP-1078 du 14-6-89

Handwritten initials

Handwritten signature and date: 5-6-89

Le Bénéficiaire,
MUSHIMIYIMANA Sylvestre

Handwritten signature

Pour accord:

Le Directeur Général du Budget
SEBAHAKWA Augustin

Handwritten signature: Sebahakwa

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 MAI 1989

Le Gestionnaire des Crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19 11803 03 02
inscrit sous poste 17 du 284189
Kigali, le 284189
Le Gestionnaire des crédits

Handwritten signature

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur MUSHIMIYIMANA Sylvestre, la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW), pour avoir payé de sa poche les frais de transport à l'intérieur du pays en mission officielle suivant l'ordre de mission tenant lieu de réquisitoire en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW).

Le Bénéficiaire,
MUSHIMIYIMANA Sylvestre

Pour accord:

Le Directeur Général du Budget
SEBAHAKWA Augustin

Sebahakwa



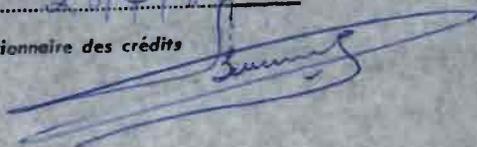
Le Gestionnaire des Crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19 117 03 03 02

Inscrit sous poste 17 du 284/89

Kigali, le 28/4/89

Le Gestionnaire des crédits



DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur MUSHIMIYIMANA Sylvestre, la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW), pour avoir payé de sa poche les frais de transport à l'intérieur du pays en mission officielle suivant l'ordre de mission tenant lieu de réquisitoire en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW).

Le Bénéficiaire,
MUSHIMIYIMANA Sylvestre

Pour accord:

Le Directeur Général du Budget
SEBAHAKWA Augustin

Sebahakwa

[Signature]



Le Gestionnaire des Crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 191180303021
Inscrit sous poste 17 du 28/4/89
Kigali, le 28/4/89

Le Gestionnaire des crédits
[Signature]

DECLARATION DE CREANCE

Le Gouvernement de la République Rwandaise, représenté par le Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, doit à Monsieur MUSHIMIYIMANA Sylvestre, la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW), pour avoir payé de sa poche les frais de transport à l'intérieur du pays en mission officielle suivant l'ordre de mission tenant lieu de réquisitoire en annexe.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la somme de SEPT CENT QUATRE-VINGT FRANCS RWANDAIS (780 FRW).

Le Bénéficiaire,
MUSHIMIYIMANA Sylvestre

Pour accord:

Le Directeur Général du Budget
SEBAHAKWA Augustin

Sebahakwa

[Signature]



Le Gestionnaire des Crédits
au Ministère des Finances
URUVUGUNDI Boniface

Vu pour vérification, approbation, imputation
à charge du 19 118 03 03 02
Inscrit sous poste 17 du 28/4/89
Kigali, le 28/4/89
Le Gestionnaire des crédits

[Signature]



Budget: Ordinaire
Exercice: 1989
Imputation: 1918 03 05 02

Ministère des Finances

Poste de
Le gestionnaire des crédits
Uwvururi Boniface
[Signature]

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONAFRACOM

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) Mushimiyimana Sylvestre

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 MAI 1989

Motif de voyage: Mutation (chercher logement)

se rendant de Kigali à Gisenyi

Distance de 156 km à 2,5 fr. le km soit 390 frs

Arrêté à la somme de Trois cent nonante francs Rwandais

Fait à Kigali le 17/01 1989

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 17 JAN. 1989

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture

[Signature]



(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1989
Imputation: 1918.03.03021

Ministère de Finances

*Paste 01
Le gestionnaire des crédits
URUVUNDI BOMBALE*

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONAFIRACOM

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) Mushimiyimana Sylvestre

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 MAI 1989

Motif de voyage: Mutation (Chercher logement)

se rendant de Kigali à Gisenyi

Distance de 156 km à 2,5 fr. le km soit 390frs

Arrêté à la somme de Trois cent nonante francs Rwandais

Fait à Kigali le 01 1989

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 17 JAN 1989

- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture

URUVUNDI B.

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
 (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
 (3) Montant en toutes lettres.
 (4) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1989
Imputation: 1911F03B12

Ministère des Finances

*Poste DL
Le Gestionnaire des crédits
Uwimana Boniface*

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONATRACOM

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) Mushimiyimana Sylvestre



Motif de voyage: Démission de service

se rendant de Gisenyi à Kigali

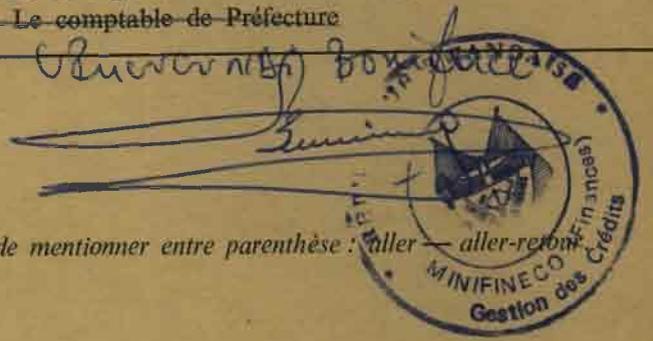
Distance de 176 km à 2,5 fr. le km soit 390 FR

Arrêté à la somme de Trois cent quarante francs Rwandais

Fait à Kigali le 17/01 1989



- Le gestionnaire des crédits
- Le sous-gestionnaire des crédits (*)
- Le comptable de Préfecture



(*) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.

(*) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse: aller — aller-retour

(*) Montant en toutes lettres.

(*) Biffer la mention inutile.



Budget: Ordinaire
Exercice: 1989
Imputation: 191181312

Ministère des Finances

*Poste du
Le Gestionnaire des crédits
Uwimana Boniface*

REQUISITOIRE

Le Transporteur ONATRACOM

résidant à Kigali Préfecture de Kigali

est prié de transporter Monsieur (s) Mushimujimana Sylvestre

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 17 JAN 1989

Motif de voyage: Raison de service

se rendant de Gisenyi à Kigali

Distance de 156 km à 2,5 fr. le km soit 390 FR

Arrêté à la somme de Trois cent quarante francs Rwandais

Fait à Kigali le 12/01 1989

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 05 MAI 1989

Le gestionnaire des crédits
Le sous-gestionnaire des crédits (*)
Le comptable de Préfecture
Uwimana Boniface

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée — ne pas omettre de mentionner entre parenthèse : aller — aller-retour.
(3) Montant en toutes lettres.
(4) Biffer la mention inutile.

ORDRE DE MISSION

*DP. 23/89
4*

Nom et Prénom..... *MUSHIMIZIMANA SYLVESTRE*.....
 Grade..... *REDACTEUR ADJOINT*.....
 Fonction..... *Aperçu du service de TRÉSORERIE*.....
 Est autorisé de se rendre de Kigali à ... *GISENYI*.....
 Motif..... *CHERCHER UN LOGEMENT*.....

 Moyen de déplacement à utiliser... *Bus Taxi*.....
 Durée de la mission..... *5 Jours*.....
 Date de départ... *le 17 Janvier 1989*.....
 Date de retour... *le 21 Janvier 1989*.....

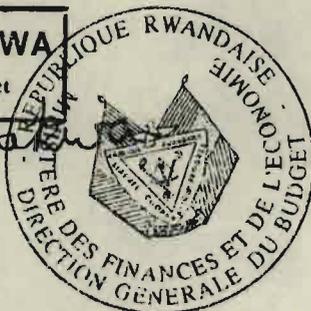
Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,

Director (General)
 of Inspection (General)
 des Finances
 RUZINDANA Raphael

Pour accord:

Augustin SEBAHAKWA
 Directeur Général du Budget

Sebahakwa



Arrivé à.....
le.....

Départ
le.....